

Mila IVANOVIC
milaivanovic@hotmail.com

La démocratie participative au Venezuela comme projet politique global : implications sur la recherche

Au terme de 12 années d'une expérience idoine, la « Révolution Bolivarienne », née de l'apparition d'Hugo Chavez sur la scène politique vénézuélienne, remet au goût du jour l'idéal de la démocratie participative consacrée par la théorie sociale des années 1970. L'objet de notre réflexion s'engage dans plusieurs directions : quels effets produit la « situation révolutionnaire » sur le travail ethnographique accompli durant plusieurs années dans des quartiers populaires de la capitale ? Dans quelle mesure les études existantes sont le reflet d'une évaluation clivée qui ne porte pas suffisamment attention à l'impact du contexte politique sur la production académique ? Enfin, que donne à penser l'examen de la situation vénézuélienne au regard de la théorie de la démocratie participative ? Nous échafauderons une série d'hypothèses à partir de nos propres résultats d'enquête, en prenant soin d'évaluer en quoi la démocratie participative passe en arrière-plan du découpage analytique au profit d'un regard à courte vue tantôt très politisé, tantôt très quantitatif ou au contraire trop microsociologique. L'évolution de mes propres recherches me permettra de tirer un certain nombre de conclusions quant à la difficile tâche du sociologue politique aux prises avec un modèle politique alternatif.

After twelve years of a peculiar transformative experience, the Bolivarian Revolution born from the apparition of Hugo Chavez on the Venezuelan political arena translates in the practical field the ideal of the participatory democracy defined in the social theory of the 70's. My discussion sheds light on various elements: what are the effects of the "revolutionary situation" on my own ethnographic field fulfilled during many years in different popular suburban communities in Caracas? To what extent do the existing inquiries reflect opposing assessments which do not pay sufficient attention to the impact of political context in the academic production? Lastly, how can we tackle Venezuelan situation in terms of participatory democracy theory? From my own ethnographic inquiry, I examine the ways in which participatory democracy fades away in the analytical literature favoring instead shortsighted perspectives sometimes very politicized, in quantitative or micro-sociological terms. Finally, my research experience allows me to draw conclusions on the difficult task for the political sociologist as he/she faces an alternative political model.

La démocratie participative au Venezuela comme projet politique global : implications sur la recherche

On pourrait presque dire qu'au mot de révolution aurait une sorte de force révolutionnaire inhérente qui pourrait s'étendre continuellement et regrouper toutes et chaque choses de notre planète. De cette manière, on aurait affaire à un topique politique qui se reproduit continuellement par ses concrétisations, en même temps qu'il oblige aussi à modifier les situations mêmes. Qu'est-ce qui n'est pas révolutionnable dans le monde et qu'est-ce qui n'est pas exposé, à notre époque, à des actions révolutionnaires ?

R. Koselleck, *Le futur passé*, 1990.

Le 15 novembre 2010 dans l'après-midi, Chavez remet au philosophe argentin Enrique Dussel le « Prix Libertador de la Pensée critique ». Il profite de l'opportunité pour commenter la tenue de la première session du Conseil Fédéral de Gouvernement, entité nouvellement créée pour coordonner les politiques des six régions qui composent le territoire national. Le rendez-vous est important, il s'agit de la première institution où cohabitent élus de l'opposition, élus chavistes et représentants des organes de participation. Chavez déclare à cette occasion : « Et que l'on dise ce que l'on veut, vous avez le droit d'être ici ; vous avez discuté et le plus important c'est qu'il y avait 21 porte-paroles du pouvoir populaire avec le même droit de parole et de vote que les gouverneurs, que le vice-président, que les ministres »¹. Le Conseil fédéral de Gouvernement est une instance de représentation décentralisée dans le but de coordonner et articuler les différents politiques publiques à toutes

¹« La importancia del Consejo Federal de Gobierno », 16.Nov.2010, <http://www.chavez.org.ve/temas/noticias/chavez-hoy-ocurrio-algo-muy-importante/>

les échelles du gouvernement, il est devenu la marque d'institutionnalisation de la participation fondée sur le volontariat et le travail social communautaire.

1. Démocratie participative et révolution: deux termes antinomiques ?

Au cours de ce papier, il ne s'agira pas d'analyser dans le détail les outils de démocratie participative qui semblent être la clé de la transformation du système politique vénézuélien : nous ne prendrons donc pas un exemple particulier pour étoffer nos interrogations. Nous voudrions ici faire part des avancées ou des questionnements qui tournent autour de la démocratie participative vénézuélienne comme « petit » ou « grand » projet révolutionnaire. Nous aurons donc la lourde tâche de rendre compte de notre travail de recherche, de ses errements autant que de ses trouvailles. Comme « projet de l'impossible »², nous allons essayer d'interpréter la révolution au contact d'une réalité limitée, et secouée par les changements ou les continuités du champ structurel.

Les faits ne parlent pas d'eux-mêmes comme l'affirment François Furet (1978) dans son ouvrage classique *Penser la Révolution française*. La tâche d'une sociologie de la démocratie participative en temps de révolution aurait donc comme principal objet de « déconstruire », pour reprendre un terme à la mode, ce que le discours fait au pouvoir et ce que le pouvoir fait au discours. En conséquence de quoi, nous allons tenter de repenser, à notre manière et dans un cadre limité, les conditions de réalisation et de production d'une réflexion sur un modèle théorique et pratique hétérogène, la démocratie participative, et un contexte empirique surdéterminé discursivement, et clos sur lui-même, soit la « Révolution Bolivarienne »³. Il y a aussi une formule que compose Furet qui synthétise assez bien nos propres interrogations : « Tout, par la Révolution, bascule contre l'Etat, du côté de la société. Car la Révolution mobilise l'une et désarme l'autre : situation exceptionnelle, ouvrant au social un espace de développement qui lui est presque toujours fermé » (Lefort 1986 : 44). Comment le chercheur peut-il alors rétablir l'équilibre nécessaire dans ce rapport inégal pour

² Je me réfère ici aux expressions construites par Quinet et Tocqueville, respectivement « la foi en l'impossible » et le « culte de l'impossible », tout deux cités par Lefort (1986).

³ Contexte caractéristique de ce que d'autres auteurs dans d'autres situations ont qualifié de « surplus de signifiés » et de « saturation symbolique ». Cf. Apter 1994.

atteindre une exposition délivrée des arômes enivrants du discours révolutionnaire et apporter une contribution sérieuse aux thèmes sérieux que soulève la révolution sans tomber dans la contemplation complaisante et apologétique ? C'est pour éviter cette abstraction et corriger tant bien que mal cette désopilante déformation, que nous avons fait appel à l'ethnographie comme premier outil de dégagement de sens. Parce que, comme nous le dit cette fois Georg Marcus (1991 : 264), l'ethnographie qui « trouve des concomitances avec la révolution tend à faire le décompte des effets de cette même révolution dans la vie quotidienne », autrement dit au centre même où s'établissent les débats et les questions pour ainsi pénétrer les origines et le processus révolutionnaire sans intermédiaires. Pour autant, l'ethnographie peut être un piège puisqu'elle place l'observateur dans l'extrême quotidienneté des pratiques. En cela, la théorie devait pallier cet effet d'hyperréalisme.

Par ailleurs, on pourra nous reprocher de prendre au pied de la lettre l'appellation de « révolution » dans le cas vénézuélien. Or, il se trouve que l'on est bien dans l'ordre de ce que Jack Goldstone (1989 :408) considère établi dans une révolution : des « attaques contre [d]es institutions gouvernementales menées a bien par les masses populaires et débouchant sur de nouvelles institutions gouvernementales (et parfois aussi sur une nouvelle organisation économique et sociale) ». Cette définition minimaliste convient dans le cas vénézuélien. Mais quelles sont ces nouvelles institutions gouvernementales ? Les conseils communaux en premier lieu qui doivent constituer l'armature d'un nouvel « Etat communal », articulé autour d'une « nouvelle géométrie du pouvoir ». On pourra me rétorquer que les conseils communaux ne sont pas des entités gouvernementales à proprement parler mais bien plus des contrepoids à l'action gouvernementale ; cependant, il s'agit bien d'organes de « gestion », d'« autogouvernement » qui, à la longue, devraient remplacer un certain nombre d'institutions intermédiaires, telles que les mairies ou les *gubernaciones*. Puis, on a un parti de masse, le Parti Socialiste Uni du Venezuela, avec plus de 7 millions d'adhérents sur une population totale de 28 millions, soit 40% de la population en âge de voter, qui élabore les lignes d'actions du militantisme chaviste et du « pouvoir populaire ». Enfin, on a des instances de représentation et d'expression du « pouvoir populaire », autrement appelées « communautés organisées », à différents échelons de la structure étatique (Conseil Fédéral de Gouvernement, Parlementarisme de rue, par exemple) qui ont pour fonction d'organiser la gouvernamentalité⁴ de transition : entre le pouvoir législatif et exécutif, d'une part et le pouvoir populaire, d'autre

⁴ Ce terme en espagnol a une double signification (superposée) : il peut signifier « gouvernance » dans l'ordre de pensée néo-libérale et techniciste de la démocratie ou, au contraire, se détacher de la « *gobernanza* » pour qualifier un processus radical de construction des politiques.

part. Cet état de fait à une valeur quantitative : à l'heure actuelle, on évalue à plus de 10 millions le nombre de personnes ayant participé à des degrés divers aux conseils communaux (Goldfrank 2011 :44).

Mais revenons sur le projet politique en lui-même et son évolution. Depuis 1999, le Venezuela s'est doté d'une nouvelle Constitution qui met au cœur de toute son armature institutionnelle l'application d'une « démocratie participative et protagonique ». Ces grandes lignes du projet politique vénézuélien définissent les marqueurs de la « Révolution Bolivarienne » qui veut redessiner les contours d'un programme proche d'une « *aufklärung* politique idiosyncrasique » comprenant une sorte de retour fondationaliste aux origines philosophiques, ethniques et politiques de l'Indépendance, à une historicité émancipatrice faite de luttes sociales hétérogènes et plurivoques. En outre, la grande nouveauté, et qui la fait s'inscrire dans le lot des « révolutions », repose sur la reformulation des rapports entre gouvernants et gouvernés. Nous présenterons dans un premier temps une chronologie analytique des grands axes de la politique participative vénézuélienne dans le but de donner un cadre de référence à la particularité du terrain, puis nous nous intéresserons à l'échelle de la politique participative et pour finir, nous examinerons les dynamiques d'interpénétration entre la théorie et le terrain.

Cette entrée en matière chronologique se déroule en trois temps. La première période s'ouvre sur quatre années de décantation des politiques novatrices en matière de participation et d'accès du plus grand nombre aux structures de décision, principalement centrées sur le processus de rédaction de la Constitution, puis l'agitation sociale qui définit cette période de grande polarisation (1999-2003). Second moment, à partir de 2003 commence une période de définition de politiques publiques qui prennent appui sur des répertoires d'organisation collective au niveau local (2003-2005). Troisième moment, la recherche plus aboutie des modes de distribution territoriale du pouvoir politique (2005-2011). De ce découpage chronologique émergent plusieurs figures auxquelles on peut se référer pour comprendre la portée du projet chaviste. Dans la première période, on assiste à une répartition et une définition des rapports politiques par polarisation et conflit sur les termes du projet, principalement autour de l'identité des groupes antagoniques. La Constitution, qui devient la plus « participative » du Continent comme le rappelle un analyste mexicain (Hevia de la Jarra 2006), est l'enjeu de définitions politiques pour l'ensemble de la société. Dans la deuxième période, les « missions », fondement des politiques publiques en matière d'éducation, de santé, d'alimentation et de formation (et incluant un volet participatif) et les lois

(l'approbation en 2002 d'un paquet de 49 lois incluant la loi sur la terre qui donne lieu à la création des Comité de Terres Urbaines⁵) vont jouer le rôle de catalyseur des conditions du changement social et vont fournir la base à de nombreuses organisations sociales qui perdurent encore aujourd'hui (comité de santé, comité de terres urbaines, tables techniques...). Dans la troisième période, les organisations s'affirment, les institutions sont sommées de prendre part à la réalisation de dispositifs participatifs (conseils locaux de planification publique) et, sous l'égide du « pouvoir populaire » et des conseils communaux qui commencent à se former en 2006, on assoit le concept de démocratie participative sur des bases pratiques et empiriques. Aujourd'hui, à l'heure où nous écrivons, le défi réside dans la création et la consolidation des « Communes », entités politico-administratives parallèles qui rassemblent un nombre fluctuant de conseils communaux sur un même territoire.

Dès lors que la démocratie participative se constitue comme projet articulant l'ensemble des politiques menées tant au niveau des institutions de l'Etat qu'au niveau des espaces d'actions collectives qui superposent différents niveaux du mouvement social et d'un secteur citoyen mobilisé, le chercheur est en face d'un phénomène nouveau. En effet, bien que la démocratie participative soit présente à plusieurs niveaux et dans différentes versions, il n'existe aucun cas aujourd'hui qui relève d'un projet national d'ampleur, soutenu et durable comme ce qui se dessine au Venezuela depuis 1999. Ni par le passé, comme pour les cas de Cuba et du Nicaragua, où les deux Etats ont tenté de diriger leurs politiques vers l'émergence du « pouvoir populaire » et de structures participatives, ni dans la situation présente. En effet, dans certains cas, on retrouve l'idée de « démocratie participative » inscrite dans la Constitution (Colombie, Costa Rica), mais son application reste généralement bornée à des mécanismes de décentralisation et d'autonomie régionale. Dans d'autres contextes et depuis la fin des années 1980, il y a bien des expériences fructueuses et auréolées de succès (Brésil) mais leurs effets ne se font sentir qu'aux échelles municipale ou régionale (Argentine, Uruguay). Dans d'autres encore, on retrouve des mouvements sociaux réunis autour du thème de la participation, mais sans que cela soit suivi d'une réélaboration institutionnelle pérenne (Pérou, Equateur, Bolivie). Sans parler de la démocratie participative en Europe et dans le monde anglo-saxon qui s'adresse à un public consenti, dans lesquels les outils sont limités dans le temps ou l'espace et techniquement parfois très complexes (Blondiaux 2008, Sintomer 2009). De ce fait, il y a un manque de légitimité et d'intérêt massif pour ces dispositifs ainsi

⁵ Les CTU sont une composante essentielle des premiers aménagements participatifs, puisqu'ils organisent les communautés urbaines autour de la réappropriation des terrains sur lesquels sont installées la plupart des *barrios*, quartier de constructions auto-produites à partir des années 1940, et qui forment plus de 50% de la surface totale habitable des villes.

qu'une perte de sens politique qui peut s'illustrer, entre autres choses, par la disparition des références à l'autogouvernement et à l'autogestion. Tout semble indiquer qu'il en va autrement au Venezuela. Il faut pourtant nuancer ce propos pour montrer que l'enchaînement mouvement social-citoyens-techniques de gouvernement-Etat n'est pas aussi idéal qu'il n'y paraît à première vue.

A l'origine de l'érosion démocratique qui commence à partir des années 1960 par la répression des groupes politiques contestataires, et à partir des années 1980, dans toutes les rainures de l'appareil institutionnel vénézuélien, une nouvelle forme d'expression politique et sociale va naître : le « mouvement populaire ». Cet ensemble disparate de secteurs progressistes et radicaux de la société compose le terreau sur lequel va pousser la pratique participative. D'un autre côté, un autre acteur auto-dénoté la « société civile » impulse à partir des années 1980 une dimension participative à des groupements tels que les associations de voisins, les organisations religieuses (jésuites) et les associations pour les droits de l'homme. C'est sous toutes ces formes qu'il faut comprendre et aborder la construction du système participatif au Venezuela. D'autre part, les techniques de gouvernement qui sont utilisées ne doivent pas nous faire oublier combien la participation, avant d'être un projet d'avancée sociale, et avant tout un outil de régulation effectif de la société. Pourtant, les techniques de représentation de l'activité participative, tant dans son versant gestionnaire que dans son versant politique, sont ici toutes synonymes d'efficacité, de développement et de rapport d'égalité entre les bailleurs de fonds que sont les institutions et le collectif qui s'implique dans l'orientation de la planification locale. On glisse de l'espace de la sollicitude asymétrique et clientéliste à celui du projet, construit, collectivement justifié et légalement légitimé⁶. Cet état de fait peut être en grande partie expliqué par la nette prépondérance des mouvements sociaux dans la construction de la démocratie participative autant que dans son répertoire de légitimation. L'Etat en contrepartie se fait l'écho et le porte-parole d'une rationalité critique, à laquelle il est difficile d'échapper, même en tant qu'observateur avisé. On retrouve cette même préoccupation dans l'analyse qu'un anthropologue fait du cas nicaraguayen durant la révolution sandiniste (1979-1990) dans la mesure où l'Etat impose son propre récit, le temps révolutionnaire, à des sujets qui avec beaucoup de difficultés perçoivent leur autonomie de condition face aux exigences nationales et globales (Montoya 2007).

⁶ C'est une idée que l'on retrouve dans le développement d'un de nos interlocuteurs qui affirme : « On suppose que c'est la communauté qui doit élaborer les projets, mais un projet ne se présente pas comme une sollicitude » (entretien avec Alexis, Ecole de Participation citoyenne, Caracas, 26/01/2007).

De ce fait, on est alors en butte à une représentation de la participation qui hésite dans une sorte de flottement entre moyens et fins. C'est un des problèmes méthodologiques qui a été soulevé par certaines études lorsqu'il s'agit de discerner si « les outils d'analyse des apports de la participation servent à évaluer une participation pour elle-même, ou pour sa contribution à un autre projet supérieur » (Berthomé 2009). Concrètement, cela signifie dans notre cas d'opérer un grossissement du social sur le politique (comme l'avait fait remarquer Marcus à propos de l'ethnographie en temps de révolution), de mettre en avant la société au détriment de l'Etat, et donc de trop regarder comment les gens participent et quels effets cela a sur eux au détriment de ce qui se passe dans les institutions, au contact des transformations structurelles que produit (ou pas) la démocratie participative.

2. De quelques effets grossissants du contexte politique sur l'analyse de la démocratie participative

Notre objectif est donc de dresser un bilan des recherches (et leurs lacunes) sur la participation au Venezuela, et à travers nos propres travaux, contribuer à la réflexion autour des conditions d'adaptation du chercheur à son terrain en soulignant comment celui-ci en retour influence l'axiologie de la recherche.

Un nombre conséquent d'études comparées sur la démocratie participative en Amérique Latine (Dagnino et al. 2006, Avritzer 2008) se désintéressent du cas vénézuélien. Une explication à cela repose sur la nature « sulfureuse » et polémique de la Révolution. Premièrement, le thème peut être perçu comme peu sérieux ou peu crédible en temps de sobriété politique ; deuxièmement, la nature autoritaire de la démocratie vénézuélienne relevée par certains analystes laisse peu de place à une discussion raisonnée sur la démocratie participative (Blanco 2001, Gómez et Arenas 2001, Coronel 2007, Corrales 2011). Dans les deux cas, on voit qu'il existe un mécanisme d'annulation du thème de la démocratie participative dans les travaux sur le Venezuela au profit d'analyse centrée sur la décentralisation, le leadership, le populisme, le post-colonialisme, la crise des partis, etc. On est généralement soit dans la dénonciation soit dans le soutien acritique. Les travaux qui quant à eux tendent à dresser une analyse de la démocratie participative, le font en des termes superficielles, par manque de connaissance ou d'immersion durable, ou en questionnant la

pertinence d'un tel système au regard de la situation générale institutionnelle et politique⁷. Finalement, on reconsidère l'objet sociologique à travers une version itérative de l'histoire politique récente. Un point particulier montre les lacunes dont souffre le regard académique sur le Venezuela : l'absence d'étude se focalisant sur une sociologie des institutions ou des élites politiques. Le vide est tel qu'il n'est pas possible de trouver non plus, une étude détaillée sur les partis d'opposition et leurs pratiques participatives. Tous les efforts sont concentrés, et nous nous incluons dans cette critique, sur le conditionnement de l'analyse du pouvoir par le discours, l'apparition d'un « peuple politique » et des milliers de lignes qui courent après lui. Enfin, on retrouve très souvent une approche prospective ou anticipative (que se passera-t-il si Chávez est réélu, si les partis d'opposition ne posent pas une alternative crédible au modèle participatif chaviste ?) contenue dans le dilemme : clientélisme et centralisme exacerbé *versus* autonomie et liberté (Smilde 2009).

Pour nous démarquer et tenter une autre entrée dans le système de qualification du processus vénézuélien, nous avons donc entrepris (et en certains aspects maintenu) une interprétation théorique à partir des catégories d'entendement telles que l'empowerment et la réaffiliation, la resémantisation des catégories du pouvoir, la culture politique participative, la démocratie radicale et la subjectivation politique pour, de cette manière, privilégier une approche centrée sur les rapports qui se tissent dans l'amplification du mouvement social au contact des pratiques de pouvoir et de décision, plus que sur l'analyse de l'action publique ou du modèle structurel de démocratie participative comme modalité d'organisation des intérêts qui traversent la société.

Nous avons de ce point de vue maintenu une opposition qui nous semblait plus révélatrice de ce qui se passait « en bas » au niveau des aménagements cognitifs et sociaux de la participation (sociale et politique) avec les notions d'*empowerment* et de réaffiliation. Suivant le courant critique de la notion d'*empowerment* qui préconise son usage modérée et problématique (Moore 2001, Jouve 2006, Bacqué et Biewener 2011) au regard des objectifs et des procédures, j'ai distingué celle-ci de la réaffiliation qui me paraissait plus juste tant au niveau des transformations actuelles que dans l'interprétation historique du fait participatif au Venezuela. Ce concept est né d'une altération du terme d'affiliation chère à la pensée de Robert Castel qui rejette l'idée d'un sujet politique contenu dans une définition normative de la démocratie et son corollaire, la « bonne gouvernance ». Avec l'*empowerment*, on passe à

⁷ Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de contributions intelligentes à la situation vénézuélienne, mais plutôt que la démocratie participative comme objet d'étude n'est pas suffisamment mise en avant. Cf. en particulier Compagnon, Rebotier, Revet 2009.

côté des actes et des relations de pouvoir au sein des États contemporains; on se concentre principalement sur des dispositifs de revalorisation de l'action locale des catégories subalternes. Finalement, si l'espace d'entrée du concept s'établit dans le local et le territorial, quels sont vraiment ces effets sur un dispositif comme la démocratie participative vénézuélienne qui dit insuffler de nouvelles modalités de pouvoir à l'échelle du pays et de la structure étatique⁸? Ensuite, parler d'affiliation et de désaffiliation, c'est considérer le pacte social qui lie les travailleurs, les individus composant la part congrue de la société, et le monde de la décision économique à travers l'action intermédiaire de l'Etat. Plus généralement, on peut dire que l'affiliation correspond à l'inscription à la fois matérielle et symbolique des individus dans un système d'institutions, d'interactions et de représentation (Bacqué et Sintomer 2001 : 219). Ce concept permet un redimensionnement des qualités interactionnelles, relationnelles et représentatives du monde vécu (sociabilités, identités, action collective) avec les structures de répercussions politiques et sociales (Etat, administration, travail). On se retire de l'esprit fondamentalement individuel que suppose le terme de l'*empowerment*, dans son rapport à l'Autre ou aux institutions, pour, en paraphrasant Robert Castel, retracer un parcours plus qu'entériner une rupture (Castel 1995 :20). Par conséquent, la notion de réaffiliation à mon sens permet d'approcher 1) les phénomènes d'enracinement au lieu (tant dans la territorialité gouvernementale que dans les appartenances populaires qu'elle conforte), 2) l'évolution des cadres du travail et de reproduction de la force sociale, 3) le rapport politisé aux configurations de réinsertion sociale et 4) la construction des possibles « contre-affiliations » (Bacqué, Sintomer : 2001). En somme, la réaffiliation ne caractérise pas des marginaux qu'il faudrait « intégrer » mais participe d'un mouvement pour ré-habiter, repeupler le monde social de nouvelles formes, le reconstruire à partir non pas de figures normativement stabilisées (comme le citoyen), mais autour de ce qui nous intéresse ici, le « peuple-quartier », le peuple générique, le peuple-précaire : celui qui *est* sans pouvoir exister. On évite aussi les appréciations psychologiques du devoir-être de la collectivité autour de l'auto-estime, la capacité d'agir, très présentes dans le discours mobilisateur autour de la participation et de l'*empowerment*.

Deuxième pan de notre parcours théorique : la resémantisation des catégories du pouvoir. Comme le décrit Boaventura Sousa dos Santos (2006 :31), « les luttes sociales [en Amérique Latine] sont orientées sur la resémantisation de vieux concepts et, en même temps,

⁸ Une des mesure-phares de ce virage idéologique et politique autour de la capacité de la « révolution bolivarienne » à offrir un changement crucial dans les rapports de pouvoir s'est constituée avec l'annonce de l'application d'une nouvelle « géométrie du pouvoir ».

sur l'introduction de nouveaux substantifs qui n'ont pas de précédent dans la théorie critique eurocentrée ». Le concept de resémantisation est utilisé dans plusieurs branches des sciences sociales : études littéraires, urbanisme, et théorie politique post-coloniale. Il est accolé à la tradition structuraliste saussurienne et lacanienne dans lequel les référents originels d'une certaine réalité sont déplacés au profit d'une nouvelle structuration de l'étendue observée. Ce qui nous intéressait de rendre compte à travers cet outil conceptuel résidait principalement dans un champ d'analyse qui s'évertuait à toujours déplacer le compte-rendu de la participation comme objet d'émancipation. Travailler à partir de « signifiants vides » (le pouvoir populaire, la « bonne patrie », le socialisme du 21^{ème} siècle), comme Laclau (2000) les a nommés à propos du populisme, va plus loin que la simple transformation des usages coutumiers des mots et des discours. Les institutions, elles aussi, sont portées à se transformer par l'action du verbe et de la pratique qui stimule ou accompagne ce verbe. On se retrouve alors avec la conception qui fonde la solidarité, la citoyenneté, l'inclusion comme variables d'ajustement du rapport déséquilibré entre l'Etat et les mouvements sociaux. Eminemment difficile à traiter au contact d'une réalité concrète pleine d'objets hétérogènes et contradictoires (mouvement social, institution, discours gestionnaire et discours messianique), il est plus le résultat d'une intuition non abouti et d'une axiologie qui se détache des théories classiques de la démocratie participative aussi bien que de la sociologie de l'action collective.

Troisième outil conceptuel : la culture politique participative qui prend à bras le corps tout un pan de la sociologie de l'action collective et des comportements politiques pour la faire entrer dans un plan plus dynamique en rapport avec les préoccupations du terrain vénézuélien. Elle s'appuie sur des travaux divers qui vont du fonctionnalisme d'Almond et Verba (1963) à l'épistémologie critique et post-coloniale de B. Sousa dos Santos (2006). Ce qui est devenu le pivot d'analyse de notre thèse repose sur l'attention portée à toutes les composantes du mouvement qui fonde la pratique participative dans le champ de l'action collective. Nous avons de là détaché une composante « socio-communautaire », basée sur l'appartenance à une communauté territoriale, surtout représentée dans les quartiers populaires, et une composante « politico-militante », fondée sur un passé d'organisation politique et sur l'appartenance actuelle au parti majoritaire, le PSUV. Enfin, l'idée de culture politique participative germe de deux autres approches : celle de l'hégémonie et du sens commun chez Antonio Gramsci et celle de la subjectivation politique chez Jacques Rancière. Mais c'est autour de cette ambition que le système s'est grippé. L'idée initiale était de pouvoir décrire la teneur discursive et organisationnelle de l'action à l'aune des théories qui s'appuient sur les notions d'idéologie, de sens commun, de culture politique et d'hégémonie :

ce que Gramsci (1986 :261) appelait la « philosophie des non-philosophes », principalement contenue dans la réalisation du « bon sens ». On aurait alors affaire au « langage commun » que l'on hérite de la pensée du trouble sociologique chez Rancière (1995 :71). Pour suivre et étendre cette idée, nous considérons, en suivant cet auteur, les possibilités d'appréhension du « dispositif d'énonciation et de manifestation d' 'un' collectif – étant entendu que ce collectif est lui-même une construction, le rapport d'un sujet d'énonciation à un sujet manifesté par l'énonciation » (Rancière 2009). C'est tout un programme théorique non abouti que nous voulions entreprendre à partir de la captation des voix qui disparaissent selon l'ordre habituel des choses dans le partage entre, d'une part, la production et la résistance et, d'autre part, le discours et l'idéologie.

La même critique peut être adressée à cette irrépressible nécessité de tracer des cadres d'analyses nouveaux dans la découverte de nouvelles pratiques, ou celles qui semblent interroger d'anciennes pratiques. La démocratie participative en fait partie et c'est pour cela qu'on lui affuble des cortèges d'adjectifs dont on ne sait plus très bien ce qu'ils représentent : démocratie radicale, sociale, populaire, agonistique, etc... Ils interrogent mais ils ne contiennent pas. Il était extrêmement tentant de considérer que c'est peut être bien dans « l'arrachement à la naturalité d'une place » (Rancière 1998 :60)⁹ que s'effectue une opération d'adhésion dans un déplacement de l'ordre des places et des fonctions. La « désidentification », au centre de toute la pensée rancière sur la subjectivation politique, s'applique autant dans un rapport à l'Etat qu'à un certain soi (Rancière 1995 :212-213). Enfin, dans une réflexion sur la politique comme manifestation en acte de l'égalité, Rancière dégage l'essentielle d'un programme philosophique de l'émancipation qui dialogue que très difficilement, nous en avons maintenant la conviction, avec la sociologie et l'évaluation pragmatique des faits sociaux. Bref, c'est l'irrésoluble aporie philosophique de Rancière qui s'est matérialisée dans notre propre travail : Aristote qui dote la poésie de ses « propre » lois, qui l' « organise » pour mieux l'écarter, tout comme l'Etat dote le peuple de ses propres lois, et organisent l'inorganisable (Rancière 1994). En dernière analyse, la démocratie participative comme participant d'une société caractérisée par « l'intermittence » (Rancière 1998 :78) nous ramène sans cesse dans l'indéfinition de ce que nous nous sommes risqués à appeler l'« écologie du manque » (les corps manquants, les quorums insuffisants, l'apathie des membres de la communauté, l'imprécision du modèle) qui fixe, en négatif, les termes des pratiques participatives.

⁹ Sur cet aspect contextualisé de la question, cf. Rancière 1981 et 1983.

Reste à comprendre en quoi le « déplacement du lieu du pouvoir » (de l'Etat, de la bureaucratie au « peuple »), l'extrême diversité, voire peut-être même l' « expérimentation compulsive » ne font pas diversion à une situation inchangée, forte d'accumulation historique penchant entre des petits pouvoirs locaux exacerbés (caciquisme, caudillisme) et la politique événementielle de la participation qui sert de faire-valoir à un système reproduisant la domination.

3. Un autre point de vue: la démocratie participative comme modèle émancipateur

Il y a enfin peu de choses dans la littérature sur la démocratie participative, et plus généralement sur les dispositifs d'institutionnalisation des mouvements sociaux, qui formule l'influence du terrain et de la composition politique de celui-ci sur les catégories d'analyse du chercheur. Lorsque la démocratie participative dresse une critique radicale de la société et ses modalités de prise de décision et de répartition du pouvoir, cela soulève des questionnements qui vont au-delà du ou des dispositifs évalués. Pour autant, cela n'offre pas au chercheur « clef en main » les bases d'un récit théorique, et cela peut même se refermer sur lui, dans les errements d'une transposition de la pratique aux réponses ou au « bouclage » (Berthomé 2009) que définit l'ambition préalable d'interprétation des effets globaux de la participation sur le système politique. De ce fait, on connaît mieux les problématiques liées à la distance de la théorie à l'égard des réalités qu'elle est censée déchiffrer et analyser, les « faits stylisés » dont parle Archon Fung (2007) , mais on connaît moins le problème inverse qui repose sur le fait que le terrain soit surdéterminé par des enjeux théoriques et idéologiques comme l'illustre le cas vénézuélien et le « socialisme du 21^{ème} siècle » qu'il entend appliquer.

Pour ne prendre qu'un exemple, mais sans vouloir faire de raccourci comparatif, l'Union Soviétique a été le berceau de la kremlinologie. Dresser une cartographie explicite du socialisme soviétique n'était possible que dans les bornes du lieu-dit du pouvoir. De ce fait, même les études plus abouties sociologiquement pouvaient mener à observer au début des années 1980 un pays en transition, dans lequel la bureaucratie n'était pas suffisamment homogène pour constituer une caste (Greenfeld 1988). Cela revenait à dire que si la bureaucratie n'opérait pas comme une caste, le projet communiste était toujours d'actualité. Les mêmes aspects peuvent être accolés à la situation vénézuélienne, et à la démocratie participative comme modèle prophylactique d'une société d'égaux, conduite par les critères

de la justice sociale. Les termes discursifs sont sans ambiguïtés ; il s'agit d'un dépassement de la démocratie représentative, plombée par ses impasses et les effets d'inertie qu'elle produit sur les citoyens. Dans une situation plus proche, géographiquement et politiquement, Cuba a été l'objet d'une mythification ou d'un rejet sans concession condensée dans l'expression de la « cubanologie » que certaines études empiriques ont pu contourner malgré les biais idéologiques, de part et d'autre, qui pesaient sur l'interprétation (Rosendahl 1997, Roman 2003).

Ces deux exemples montrent que la théorie n'est jamais à l'abri des ressacs de l'histoire politique et du récit qui est engagé pour la légitimer. Un exemple frappant : la notion de démocratie radicale qui prend pied dans un secteur latino-américain d'expression des impasses des régimes politiques inégalitaires et injustes, avec comme figure de proue, Ernesto Laclau et Chantal Mouffe (2009), s'éloigne diamétralement de celle proposée par Archon Fung et Joshua Cohen (2004). La première s'élève de la philosophie politique et s'habille d'un idéalisme qui veut accompagner les grands mouvements sociaux du continent dans leur recherche d'alternatives. La seconde provient d'un courant plus pragmatique de *policymaking* qui s'en met de côté les efforts et les énergies des acteurs, cherchent à concilier des solutions en rapport à la problématique participative-délibérative et aux échelles de la décision et de l'action. Pourtant les deux « écoles » s'ignorent *radicalement*.

Conclusion :

Penser l'espace clos du texte révolutionnaire débouche forcément sur le déroulement de l'analyse du chercheur. Nous avons cherché au début de notre recherche à percer les mystères de l'application d'un modèle de l'égalité subjectivé et non seulement objectivé par les lois et le discours idéologique en général. Dans cette voie, la pensée de Rancière nous paraissait convenir aux interrogations jamais conclues des masses désidentifiées, de la démocratie du déplacement des rôles et des configurations sensibles du pouvoir, mais en vain. Les faits sont d'une nature plus drue que les idées, on peut plier sous bien des formes celles-ci sans retrouver les accointances avec la réalité. Deuxièmement, on peut reconnaître l'effet « entraînant » du discours et de l'expérience révolutionnaire, comme pierre angulaire de la plupart des recherches qui laissent de côté des aspects fondamentaux pour définir « sérieusement » les changements au Venezuela. Il y a trois grands chantiers : en premier lieu, une sociologie des institutions fait cruellement défaut (on ne sait pas ce qui se passe en termes d'organisation et d'évolution au sein de l'appareil bureaucratique et gouvernemental au regard des politiques participatives). Deuxièmement, on n'a peu d'éléments probants sur les

réaménagements du pouvoir à l'intérieur de la nouvelle élite politique (chaviste) et troisièmement, on en sait encore moins sur ce qui se passe au niveau des partis d'oppositions (qui oscillant entre social-démocratie, centre-droit et ultralibéraux, sont aussi des acteurs du récit participatif et son absorption dans d'autres systèmes idéologiques). On aura donc à se poser la question dans les années qui viennent de la vibrante actualité de l'accompagnement des luttes politiques par la théorie et la recherche en sciences sociales¹⁰.

Bibliographie

- G. Almond, S. Verba, *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1963.
- D. E. Apter, « Le discours comme pouvoir : Yan'an et la révolution chinoise » in *Culture et Conflit*, 13-14, printemps-été 1994.
- L. Avritzer, « Democratization And Citizenship In Latin America. The Emergence of Institutional Forms of Participation », in *Latin American Research Review*, Volume 43, Number 2, 2008, pp. 282-289.
- M. H. Bacqué, Y. Sintomer, « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir de Saint-Denis et Aubervilliers » in *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°2, 2001, pp. 217-249.
- M. H. Bacqué, C. Biewener, « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme » in M. H. Bacqué, Y. Sintomer (dir.), *La démocratie participative : un regard historique*, Paris, La Découverte, 2011.
- G. Berthomé, « Boucler une réflexion sur les apports de la participation publique : Les cinq formules de base », *Premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative*, GIS Participation du public, décision, démocratie participative, ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre 2009.
- C. Blanco, « Venezuela: del bipartidismo al neautoritarismo », in *Quantum. Revista de Pensamiento Iberoamericano*, No.2, Printemps 2001, pp. 87-95.
- L. Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Le Seuil, 2008.
- R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.
- O. Compagnon, J. Rebotier, S. Revet (dir.), *Le Venezuela au-delà du mythe. Chávez, la démocratie, le changement social*, Paris, Editions de l'Atelier, 2009.

¹⁰ Une piste de recherche est contenue dans Wright 2010.

- G. Coronel, « Pétropolitique dans un État autoritaire : l'exemple du Venezuela d'Hugo Chávez » in *Outre-Terre*, vol. 1, 2007, pp. 205-226.
- J. Corrales, « A Setback for Chávez » in *Journal of Democracy*, vol. 22, n°1, janvier 2011, pp. 122-136.
- E. Dagnino, A. Olvera, A. Panfichi, *La disputa por la construcción democrática en América Latina*, Ciudad de México, Fondo de Cultura Económica-CIESAS-Universidad Veracruzana, 2006.
- A. Fung, J. Cohen, « Radical Democracy », in *Swiss Journal of Political Science*, vol. 10, n°4, hiver 2004, pp. 23-34.
- A. Fung, « Democratic Theory and Political Science : A Pragmatic Method of Constructive Engagement » in *American Political Science Review*, vol. 101, n°3, août 2007, pp. 443-458.
- F. Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978.
- L. Gómez, N. Arenas, « ¿Modernización autoritaria o actualización del populismo? La transición política en Venezuela », in *Cuestiones Políticas*, No. 26, enero-junio 2001, pp. 85-126
- L. Greenfeld, « Soviet Sociology and Sociology in the Soviet Union », in *Annual Review of Sociology*, vol. 14, 1988, pp. 99-123.
- E. Laclau, « De l'importance des signifiants vides en politique », in *La guerre des identités. Grammaire de l'émancipation*, Paris, La bibliothèque du MAUSS, 2000, pp. 93-105.
- E. Laclau, C. Mouffe, *Hégémonie et stratégie socialiste : vers une politique démocratique radicale*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2009 [1988].
- C. Lefort, *Essais sur le politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1986.
- G. E. Marcus, « La etnografía e la insurgencia revolucionaria » (app.), « Problemas de la etnografía contemporánea en el mundo moderno », in J. Clifford, G. E. Marcus, *Retóricas de la antropología*, Madrid, Ediciones Jucar, 1991.
- B. Goldfrank, « Los consejos comunales : avances o retrocesos de la democracia venezolana ? » in *Iconos*, n°39, mai 2011, pp. 41-55.
- J. Goldstone, « Révolutions dans l'Histoire et histoire de la Révolution » in *Revue Française de sociologie*, vol. 30, n°3-4, 1989, pp. 405-429.
- A. Gramsci, *Cuadernos de la cárcel*, Tomo 4, México, Ediciones Era, 1986.
- F. Hevia de la Jarra, « Participación ciudadana institucionalizada : análisis de los marcos legales de la participación en América Latina » in E. Dagnino et al., *La disputa por la construcción democrática en América Latina*, Mexico, CIESAS, 2006.

- B. Jouve, « L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement » in *Géographie, économie et société*, vol. 8, n°1, 2006, pp. 5-15.
- R. Montoya, « Socialist scenarios, power, and state formation in Sandinista Nicaragua » in *American Ethnologist*, vol. 34, n°1, février 2007, pp. 71-90.
- M. Moore, « Empowerment at last? », in *Journal of International Development*, Vol. 13, n° 3, 2001, pp. 321–329.
- J. Rancière, *La nuit des prolétaires*, Paris, Fayard, 1981
- Louis Gabriel Gauny. Le philosophe plébéien*, Paris, La Découverte/Maspéro, 1983.
- « La poétique du savoir. A propos de 'Les noms de l'histoire' », in *La main de singe*, n° 11-12, 1994.
- La Méésentente*, Paris, Galilée, 1995.
- Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, 1998.
- « La politique n'est coextensive ni à la vie ni à l'Etat », in *Et tant pis pour les gens fatigués*, Editions Amsterdam, 2009, pp. 241-244.
- P. Roman, *People's Power: Cuba's Experience with Representative Government*. Lanham, MD, Rowman and Littlefield, 2003.
- M. Rosendahl, *Inside the Revolution: Everyday Life in Socialist Cuba*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1997.
- Y. Sintomer, *Le pouvoir au peuple*, Paris, La Découverte, 2009.
- D. Smilde, « Three Stages in the Chávez Government's Approach to Participation », in A. Stubitts (dir.), *Understanding Populism and Political Participation: The Case of Venezuela*, Washington D.C., Woodrow Wilson International Center for Scholars, Latin American Program, 2009.
- B. Sousa dos Santos, *Conocer desde el Sur*, Programa de Estudios sobre Democracia y Transformación Global, Fondo Editorial de la Facultad de Ciencias Sociales, Lima, 2006.
- E. Olin Wright, *Envisioning Real Utopias*, Londres, Verso, 2010.

